



Communiqué POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Madame Claude Boivin reçoit la médaille de l'Assemblée nationale pour son engagement

Dave Turcotte, député de Saint-Jean, en a fait la remise officielle lors de la soirée qui soulignait le départ à la retraite de la directrice générale.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 13 décembre 2012 – M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean, a remis officiellement plus tôt à Madame Claude Boivin, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, la médaille de l'Assemblée nationale en guise de reconnaissance pour son engagement et son dévouement en éducation. La cérémonie s'est déroulée en présence de plus de cent vingt personnes venues rendre hommage à Mme Boivin lors d'une soirée organisée en son honneur pour souligner son départ à la retraite.

C'est la toute première fois que cette importante distinction honorifique est remise à la directrice générale d'une commission scolaire dans notre région.

« C'est avec grand respect que je remets la médaille de l'Assemblée nationale à Madame Claude Boivin en signe de reconnaissance pour toutes ses années de dévouement à l'égard des élèves, du personnel et de la population de la Commission scolaire des Hautes-Rivières», a affirmé le député de Saint-Jean.

Pédagogue passionnée et gestionnaire au profil humain exceptionnel, Claude Boivin a œuvré pendant trente-quatre ans au service de l'école publique, école qu'elle a tatouée sur le cœur. D'abord enseignante pendant 17 ans, elle a par la suite à la direction d'une école spécialisée et secondaire dans la région du Saguenay. Arrivée dans la grande région métropolitaine, Claude Boivin a ensuite occupé des postes à la direction des services éducatifs et à la direction générale adjointe dans d'autres commissions scolaires.

Nommée directrice générale par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières en janvier 2007, Claude Boivin aura réussi l'exploit de maintenir les services aux élèves malgré une période de décroissance exceptionnelle de plus de 3 000 élèves, soit 15 % de la clientèle. Ayant dû composer avec des compressions sans précédent et un défi de gestion, un taux de décrochage scolaire important et la nécessité de revoir le modèle de services sans en affecter la prestation, Claude Boivin a réalisé un virage exceptionnel dans des conditions très difficiles, avec pour unique motivation l'intérêt de nos élèves.

La directrice générale peut partir la tête haute avec le sentiment d’avoir réalisé son mandat avec brio. Elle quitte en laissant notre commission scolaire en excellente position, au premier rang des commissions scolaires de même taille au Québec pour l’efficacité de ses coûts de gestion administrative.

Sous sa gouverne, notre taux de décrochage est passé de 32 % à 22 % en six ans, une progression remarquable. Malgré une baisse du financement, Claude Boivin a maintenu les services directs aux élèves, haussant même les ressources dans certains secteurs. À plusieurs égards, nos indicateurs d’effectifs sont supérieurs à la moyenne québécoise.



Dave Turcotte, député de Saint-Jean, **Claude Boivin**, directrice générale et **Andrée Bouchard**, présidente

Madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et du conseil des commissaires conclut : « Grâce à l’immense respect qu’elle a toujours voué aux personnes et à l’importance pour elle de valoriser notre personnel pour sa compétence et son engagement, grâce à la mobilisation qu’elle a su maintenir autour de notre mission et des

services à offrir aux élèves, à cette philosophie de collaboration en réseau en laquelle elle a toujours cru avec passion et qu'elle a su instaurer chez nous, la Commission scolaire des Hautes-Rivières se distingue aujourd'hui par ses couleurs uniques, par sa créativité, sa souplesse et sa capacité à innover. Claude Boivin a permis à notre commission scolaire de bénéficier d'un rayonnement exceptionnel et nous lui en serons toujours reconnaissants. »

Madame Claude Boivin prendra officiellement sa retraite le 30 décembre 2012.

À propos de nous

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert une population très variée de près de 19 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son parc immobilier se compose de 49 établissements, dont 37 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. La Commission scolaire compte près de 2 500 employés et se classe au premier rang des 69 commissions scolaires du Québec pour l'efficacité de ses coûts de gestion. Elle est également l'un des plus importants employeurs de la région et un acteur très actif du développement en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

Conseillère en communication
Tél. : 450 359-6411, poste 7229
Portable : 514 946-2223
brassardj@csdhr.qc.ca